



Modalités de Sélection De l'Equipe de France Voltige Advanced 2025

Introduction

La saison sportive 2025 ouvre le début d'un nouveau cycle Olympique auquel sont soumises toutes les fédérations dans leur projet de développement et de performance sportive.

Faute de disposer du nombre de pays requis sur la dernière Olympiade (15 minimum) la reconnaissance de haut niveau de la voltige est menacée.... Cependant, celle-ci est reconduite in extrémis jusqu'en 2028 grâce aux excellents résultats sportifs des équipes de France toujours dans le top 3.

En outre la planification de la saison sportive 2025 reste difficile à construire compte tenu du fait qu'à la date de publication de ses modalités de sélection, il n'y a pas encore de lieu et de dates officielles d'organisation des championnats du monde de voltige Advanced 2025. Dans ce contexte, il nous faudra faire preuve d'adaptabilité autant que possible.

La fédération, avec l'appui des comités régionaux aéronautiques, des aéroclubs, en particulier les clubs labellisé dans le projet de performance fédéral, sont autant de levier sur lesquels les pilotes désireux de représenter la France à l'international doivent pouvoir compter.

Ensemble nous devons coopérer pour répondre au double objectif de continuer à faire briller la France à l'international et de contribuer à accueillir des pilotes étrangers sur nos évènements nationaux pour favoriser la participation des équipes étrangères aux échéances internationales. L'organisation des compétitions nationales « Open » à partir de 2025 et les modalités de sélection sont construites pour influencer dans ce sens.

La DTN vous adresse tous ses encouragements, tant nous savons l'investissement dont vous faites preuve et souhaite de nombreux et gratifiants accomplissements à l'ensemble des sportifs qui intègrent ce collectif France et à ceux qui constitueront l'équipe de France définitive après les championnats de France.

Pour les pilotes non retenus cette année dans ce collectif, une large place est faite à l'ouverture dans la sélection lors des championnats de France pour que vous ayez l'opportunité de construire votre trajectoire de performance.

I- Conditions de participation aux processus de sélections 2025 et 2026

- Être à jour de sa **licence FFA de l'année en cours** avant le 1^{er} janvier,
- Disposer d'une qualification de **langue Anglais (FCL055)** apposée sur la licence de pilote en cours de validité,
- Disposer d'un **avion adapté** au niveau international Unlimited pour **l'ensemble de la saison**,
- Transmettre avant le 31 décembre la **convention FFA « sportif listé »** au DTN,
- Avoir satisfait aux exigences du **suivi médical régulier** de l'année N-1,
- Les pilotes qui intègrent le dispositif s'engagent à respecter la **charte d'éthique et de déontologie** de la FFA, la convention des « sportifs listés », à suivre le programme d'entraînement prévu par la FFA, à partager avec l'encadrement la mise en œuvre d'objectifs de moyens,

Fédération Française Aéronautique

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 15 JANVIER 1933

- **Concernant la sélection pour 2026** : être classé sur **au moins deux compétitions nationales** du circuit voltige 2025, pour les pilotes ne participant pas au championnat du Monde.

II- Processus de sélection :

Le processus de sélection a été opéré par l'équipe d'encadrement en prenant en compte les trois domaines d'appréciation suivants :

- Les résultats et la progression lors des championnats nationaux et internationaux,
- Le potentiel de progression,
- Le comportement et l'implication au sein du collectif,

Une sélection en deux temps :

1- **Constitution du collectif France : 8 pilotes sélectionnés dont 3 titulaires**

a. **Pilotes titulaires** : Les trois pilotes suivants sont sélectionnés comme titulaires en équipe de France « Advanced » :

- Mario ALBERTI
- Paul CHESNEAU
- Maxime ORTH

Ils seront convoqués à tous les stages du programme de préparation.

La qualité de sportif « titulaire » est garantie tant que le sportif peut satisfaire à l'ensemble du programme de préparation de la saison sportive 2025 et respecte des conditions de la convention des sportifs listés.

b. **Pilotes collectif France** : Les cinq pilotes dont les noms suivent seront convoqués pour participer aux stages « collectif France », avant les championnats de France « Monoplace » :

- Edouard BOISSEAU
- Sébastien BOURDILLON
- Sylvain CYS
- Adrien PICARD
- Margaux TAHAR

Tous les pilotes nommés dans ledit processus de sélection recevront une convocation au(x) stage(s) pour lesquels ils devront confirmer leur présence. Ces sportifs devront concourir aux championnats de France en catégorie « Nationale 1 » ou « Excellence » après accord de l'encadrement.

2- **Sélection de l'équipe de France**

L'équipe de France de voltige Advanced sera constituée d'au maximum 6 pilotes.

Le nombre définitif de pilotes pour participer au championnat du monde pourra être adapté aux conditions d'exercice budgétaire dépendant du contrat de performance entre la FFA et l'Agence nationale du sport dont l'arbitrage interviendra courant mars/avril.

Fédération Française Aéronautique

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 15 JANVIER 1933

Les pilotes sélectionnés dans l'équipe, pour disputer le prochain championnat du monde, seront désignés par le DTN à l'issue des championnats de France « monoplace », après avis de l'entraîneur national et du team-manager.

Cette sélection finale s'effectuera **sur la base du classement général mixte et l'analyse des résultats sur les différents programmes lors des championnats de France.**

Un accompagnement spécifique, avant la sélection finale, sera proposé à toutes les voltigeuses « monoplace » avec des conditions et un accès privilégié à deux stages « performance monoplace » en vue d'optimiser leur préparation aux sélections.

Un pilote pourra être identifié **remplaçant** à l'issue de cette sélection. Il ne participera à la compétition internationale qu'en cas de défection d'un des pilotes titulaires.

Programme de préparation du collectif France et de l'équipe de France Advanced 2025 :

- 1^{er} Stage Collectif France – 12 au 16 mai – Saint Florentin
- 2^{ème} Stage Collectif France – 12 au 20 juin - Rochefort
- Championnat de France 30 juin au 5 juillet – Villeneuve sur Lot
- Open de France (2^{ème} manche) du 03 au 08 août – Chateaudun
- Open de France (3^{ème} manche) 01 au 06 septembre – Pont Sur Yonne - Collectif France
- 3^{ème} stage équipe de France et Championnats du Monde Advanced - **A déterminer selon organisateur retenu par la CIVA**

Prospectives de sélection après 2025

Dans l'objectif de sélectionner les meilleurs pilotes en groupe France Advanced, il est vivement recommandé à l'ensemble des pilotes non classés au championnat du Monde Advanced 2025, de participer aux trois compétitions nationales.

Objectifs visés :

- Une médaille au classement individuel
- Vice-champion d'Europe par équipe

Equipe d'encadrement :

- Général Team-manager : Anne BOIXEL
- Entraîneur national (Technical Team manager) : Louis VANEL
- Directeur technique National : Jérôme HOUDIER

Jérôme Houdier – DTN
Le 06 janvier 2025

Fédération Française Aéronautique

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 15 JANVIER 1933